

• RAPPORT ANNUEL • 2022-2023 •



LE BUREAU INTERNATIONAL
DES DROITS DES ENFANTS (IBCR)

Le Bureau international des droits des enfants (ci-après le Bureau) est une organisation non gouvernementale internationale basée au Canada et œuvrant depuis bientôt 30 ans en faveur de la promotion et du respect des droits de l'enfant. Ses actions se déploient actuellement dans près de 13 pays d'Afrique et des Amériques.



NOTRE VISION

Un monde où chaque enfant jouit de ses droits en toute égalité et en toute circonstance.

NOS ACTIONS

Des projets dans le monde entier : il s'agit de mener des actions à court, moyen ou long terme pour contribuer à améliorer durablement et globalement la protection des enfants, ainsi que pour promouvoir une justice adaptée à l'enfant et la participation de l'enfant aux prises de décision qui le concernent.

Des campagnes de plaidoyer en faveur du changement : il s'agit de diffuser nos messages et de défendre notre vision devant les institutions et les gouvernements.

Du volontariat international : il s'agit de contribuer à renforcer la capacité d'action de nos 34 partenaires répartis dans 11 pays.

NOS MÉTHODES

COLLABORER avec nos partenaires afin de développer, à partir de processus existants, des solutions, des formations ainsi que des trajectoires de services novatrices, durables et respectueuses des droits de l'enfant.

RENFORCER les capacités des acteurs des systèmes de protection et de justice pour faire des droits de l'enfant une réalité au quotidien.

RENFORCER le pouvoir d'agir des enfants, principalement des plus vulnérables, pour leur permettre de prendre part aux décisions qui les concernent.

MOBILISER chaque structure, chaque organisation et chaque institution pour qu'elles deviennent des acteurs de changement.

FAVORISER la coopération et les synergies entre les acteurs des systèmes de protection et de justice.

SOUTENIR et **PROMOUVOIR** des analyses, des connaissances, des réformes, des plans d'action et des législations en faveur des droits de l'enfant.

“
**Un monde dans lequel
chaque enfant jouit de
ses droits en toute égalité
et en toute circonstance.**

- Bureau International des droits des enfants



Sommaire



06

Avant-propos



30

Autres changements
survenus en 2022-
2023 en faveur des
droits de l'enfant
grâce à nos actions



08

L'année 2022-2023
en chiffres



55

États
financiers



10

Éclairage sur cinq
faits marquants de
l'année 2022-2023



56

Partenaires



28

Rayonnement
et engagement
du public



58

Notre équipe

Les échanges entre acteurs des systèmes de protection de l'enfant et de justice, piliers de notre action en faveur des droits de l'enfant

En 1989, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte à l'unanimité la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE). Les pays signataires de cette Convention reconnaissent les enfants comme des êtres à part entière, qui ont des droits inaliénables. Ratifiée par 197 États, la CDE devient le traité relatif aux droits de la personne le plus ratifié au monde, faisant des droits de l'enfant un engagement mondial. Malgré cela et même si la très grande majorité des acteurs des systèmes de protection de l'enfant et de justice ont à cœur le bien-être des enfants, des défis persistent encore : roulements de personnel, formations inadaptées, manque de coordination, infrastructures défaillantes, manque d'innovation, restrictions affectant le pouvoir d'agir des enfants et réflexes inadéquats conditionnent des pratiques professionnelles parfois non conformes aux droits de l'enfant.

Depuis presque trente ans, la raison d'être du Bureau se situe à ce niveau : les droits de l'enfant restent encore souvent théoriques pour les personnes amenées à interagir avec les enfants dans le cadre de leur profession. Afin de basculer d'une aspiration théorique vers des pratiques concrètes pour faire des droits de l'enfant une réalité au quotidien, toutes les actions du Bureau visent à appuyer ses



© AdobeStock / AungMyo

partenaires par de la formation, par du renforcement de compétences, par de la clarification de trajectoires de services, par des analyses ainsi que par la création de synergies entre acteurs dans le but de renforcer le savoir-faire et le savoir-être des professionnelles et des professionnels, en complément de leurs savoirs.

Ce rapport sur les actions que nous avons menées entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023 rend compte de ce travail, sans pour autant constituer une liste exhaustive des activités entreprises et de l'ensemble des résultats atteints. Il donne un aperçu des moments marquants de l'année écoulée et de nos méthodes de travail, basées avant tout sur le partenariat et sur les échanges internationaux avec les enfants et avec celles et ceux qui œuvrent au quotidien avec eux. Le Bureau place l'échange entre professionnelles et professionnels au cœur de sa méthode : en nous basant sur ce que font les professionnelles et professionnels au quotidien, nous sommes en mesure de nous assurer de l'adaptabilité et de la pertinence des pratiques que nous développons dans chaque contexte. Notre approche, appliquée en 2022-2023 dans 13 pays, fait le pari de la réciprocité, d'un renforcement décentralisé, de la valorisation des expériences de chaque acteur, y compris de celles des enfants, pour des pratiques professionnelles transversales garantissant le respect des droits de l'enfant à l'échelle mondiale.

Comme l'an passé, le Bureau poursuit sa croissance, avec un nouveau projet en République démocratique du Congo, une augmentation du nombre de mandats de coopération volontaire et le développement d'un Laboratoire social mondial en droits de l'enfant. La mobilisation autour du Bureau est elle aussi en expansion, et nous tenons à vous remercier pour votre soutien. Votre implication continue est la force qui nous aide à nous « élever à la hauteur des enfants ».



Martin Causin,
*directeur général
du Bureau international des
droits des enfants (IBCR)*



Théophile Nikyèma,
*président du conseil
d'administration
du Bureau international des
droits des enfants (IBCR)*





© AdobeStock / Jacob Lund



L'année 2022-2023 en quelques chiffres

13 pays

d'intervention, en Afrique et dans les Amériques

5 bureaux dans le monde

9 projets en cours,

dont 3 au Canada et 6 à l'international

7 bailleurs de fonds

80 690 personnes

sensibilisées, outillées ou formées dans le cadre de nos projets, dont 29 461 femmes

70 personnes employées, 27 stagiaires et 30 volontaires

activement impliqués à nos côtés

842 enfants

impliqués dans nos projets

87 ateliers

de renforcement de compétences, de formation, de développement et de validation de modes opératoires, de laboratoire social, de participation de l'enfant, de diffusion de bonnes pratiques ou encore d'évaluation organisés



ÉCLAIRAGE SUR CINQ FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022-2023

Cinq faits marquants ont jalonné la vie du Bureau en 2022-2023, en lien avec la fin de projets phares et l'atteinte de résultats majeurs, mais également avec notre positionnement stratégique à l'international, notre action au Québec ou encore le lancement de nouveaux projets.



1 AU HONDURAS, ET PLUS LARGEMENT EN AMÉRIQUE CENTRALE : DES CHANGEMENTS CONCRETS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES

Entre 2019 et 2022, avec ses partenaires au Honduras –Commission interinstitutionnelle contre l'exploitation sexuelle commerciale et la traite des personnes (CICESCT), Académie de la Police nationale, École de justice Francisco Salomon Jiménez Castro, ministère du Travail et de la Sécurité sociale, Casa Alianza, CEM-H, ODECO, OPROUCE, et UDIMUF–, le Bureau a mis en œuvre un **projet visant « l'autonomisation des acteurs du changement contre la traite et l'exploitation des personnes, en particulier des femmes et des filles ».**



L'année 2022 a marqué la dernière année de ce projet, qui avait pour objectif de :

- Renforcer la capacité d'action des institutions-clés de la lutte contre les crimes liés à la traite des personnes, soit la CICESCT, les secteurs de l'inspection du travail et de la justice, ainsi que la Police nationale
 - Renforcer la capacité des organisations de la société civile et des communautés afin de leur permettre d'identifier les menaces de traite et de mettre en place des mécanismes d'alerte rapide pour prévenir les cas de traite et mieux protéger les victimes
 - Renforcer les liens entre les institutions et la société civile
-
-

Les faits marquants de l'année 2022-2023

// Un atelier régional de partage de bonnes pratiques en matière de lutte contre la traite des personnes, organisé par le Bureau et la CICESCT, s'est déroulé en juin 2022 à Tegucigalpa. Plus de 50 professionnelles et professionnels des secteurs publics et d'organismes de la société civile de 6 pays de la région (Colombie, Costa Rica, Guatemala, Honduras, Mexique et République dominicaine) se sont rassemblés pour partager leurs expériences.

La traite des personnes constituant souvent un crime transnational, elle **demande une approche et une intervention coordonnées au niveau régional**. Cet événement a permis de mettre l'accent sur les situations rencontrées par les organismes de la société civile, présents au plus près des victimes de la traite des personnes, afin **d'échanger et de faire profiter les personnes participantes des meilleures pratiques et leçons apprises par chacun** en matière de prévention et de protection des victimes.

Une liste de messages-clés de plaidoyer portant sur plusieurs aspects importants, tels que la prévention, la sensibilisation, les formations nécessaires pour le personnel, la participation des enfants et des populations les plus touchées par la traite (les populations afro-honduriennes et les populations LGBTQI+), **a été préparée et est maintenant utilisée** par les diverses organisations.



Atelier régional de partage de bonnes pratiques, Tegucigalpa, juin 2022.

// Le Bureau, en collaboration avec l'Institut hondurien du tourisme, a **participé à l'organisation de la 15^e réunion annuelle du Groupe d'action régional des Amériques (GARA)**. L'événement a eu lieu du 8 au 10 novembre à Copán, au Honduras, et a permis d'aborder les thématiques de la traite des personnes, de l'exploitation sexuelle, du travail des enfants et de toute autre forme d'abus des droits de la personne et de l'enfant.

Mobilisant des acteurs des secteurs public et privé de plus de 10 pays d'Amérique du Sud, tels que le Chili, le Brésil ou encore le Pérou, cet événement marque **une véritable avancée dans la coordination des acteurs institutionnels régionaux luttant contre le trafic humain et l'exploitation sexuelle des enfants** dans le secteur du voyage et du tourisme.

Cette collaboration a rappelé la volonté du Bureau d'apporter une réponse régionale aux crimes de traite des personnes et d'exploitation sexuelle.

Les résultats finaux du projet

Au terme du projet, en décembre 2022, les actions menées ont permis de générer quatre changements majeurs.



L'accompagnement offert aux victimes de traite est plus adapté et respectueux des droits de chaque personne.

- La vision de la lutte contre la traite des personnes se diversifie et intègre la perspective de la victime : **88 % des professionnelles et des professionnels des institutions étatiques affirment désormais fournir une première assistance appropriée aux victimes de traite des personnes, dans le respect de leurs droits.**
- Les professionnelles et les professionnels visés par le projet reconnaissent mieux les situations de discrimination : **94 % des professionnelles et des professionnels des institutions étatiques estiment savoir désormais identifier les situations à risque et le profil des personnes susceptibles d'être victimes de la traite des personnes.**
- Les risques de victimisation secondaire sont réduits : **95 % des professionnelles et des professionnels affirment désormais savoir comment éviter de faire subir une victimisation secondaire aux victimes de traite des personnes.**
- La parole des victimes est réhabilitée :

« L'année dernière, notre équipe d'inspection a identifié un cas de traite dans un restaurant et a mis en œuvre [la procédure]. En plus de réformer la manière d'interroger les victimes, les inspectrices et les inspecteurs savent désormais ce qu'ils doivent faire lorsqu'ils identifient un cas, par exemple alerter les acteurs-clés pour assurer un accompagnement et une attention holistique aux victimes de traite. »

-Inspecteur du travail, ministère du Travail et de la Sécurité sociale, Honduras



Remise de la documentation conçue en collaboration pour animer la formation destinée aux forces de police, Honduras, 2022.



Les acteurs du système de protection savent mieux identifier, signaler, prévenir et accompagner les cas de traite des personnes.

- Les forces de police sont mieux formées pour prévenir la traite des personnes et intervenir en cas de signalement : **98 % des acteurs institutionnels ont déclaré que leur participation au projet leur a permis d'introduire des changements positifs dans leurs pratiques pour mieux protéger les enfants contre la traite des personnes.**
- Les acteurs de la justice sont plus aptes à identifier les cas de traite et à lutter contre le phénomène : **92,5 % d'entre eux estiment être en mesure d'identifier les situations à risque et le profil des personnes à risque, et 89 % pensent pouvoir reconnaître les cas de traite lorsqu'ils y sont confrontés.**
- La capacité d'action des associations nationales face à la traite est accrue : **87 % des représentantes et des représentants communautaires affirment avoir renforcé leurs compétences en matière de veille sociale.**

Des représentantes des communautés honduriennes d'ascendance africaine participant à un atelier de formation pour renforcer leurs capacités à prévenir et lutter contre la traite des personnes, Honduras, 2022.



Cérémonie de remise des diplômes aux policières et aux policiers certifiés pour dispenser la formation conçue dans le cadre du projet pour les forces de police, Honduras, août 2022.

Les changements de pratiques et de perception sont pérennisés.

- Les professionnelles et les professionnels ont accès aux formations proposées de façon permanente : **deux formations ont été intégrées respectivement dans les programmes de l'École de Police nationale et de l'Académie judiciaire du Honduras, favorisant les changements systémiques.**
- Les organisations de la société civile s'approprient les formations et les adaptent à leur communauté : **96 % des acteurs de la société civile ont déclaré que le projet a permis de contribuer à l'amélioration de leurs pratiques en faveur de la protection de l'enfance.**





Les actions de lutte contre la traite des personnes sont mieux coordonnées.

- La coordination sectorielle et multisectorielle est renforcée :
« Maintenant, je suis capable d'identifier des cas de traite et d'aider les victimes en les orientant vers les services disponibles pour leur fournir des soins et du soutien. [...] Cette coordination avec les autres acteurs est très importante parce que nous (policiers) sommes souvent les premiers acteurs qui entrent en contact avec une victime de traite, mais d'autres acteurs, comme Casa Alianza ou la CICESCT, mettent en œuvre d'autres types d'actions pour accompagner les victimes et répondre à leurs besoins. »
- Agente de police, Honduras
- Des liens entre les acteurs institutionnels et communautaires sont noués :
81,5 % des membres de la société civile affirment que leur participation aux décisions locales et nationales visant à prévenir et à combattre la traite des personnes s'est améliorée.

EN GÉNÉRAL

76 % des personnes ayant participé au projet affirment que les actions menées ont permis de réduire la vulnérabilité des populations marginalisées, en particulier des femmes et des filles, face à la traite des personnes.

« Le projet du Bureau international des droits des enfants pour renforcer les capacités des acteurs de changement dans la lutte contre la traite des personnes a contribué à des améliorations significatives pour la société hondurienne [...]. »

- Directrice de l'École de la magistrature Francisco Salomón Jiménez Castro, Honduras

86 % des personnes impliquées affirment que le projet a eu un impact positif sur la vie des victimes de la traite des personnes.

« Le projet a contribué à améliorer la gestion judiciaire qui s'effectue dans les différents organes juridictionnels du pays, de sorte que chaque fonctionnaire puisse connaître conjointement la procédure qui doit être appliquée, afin de générer la sécurité et la tranquillité d'esprit pour les victimes directes. »

- Conseillère pédagogique du secteur de la justice, Honduras

Les chiffres et citations présentés ci-dessus sont issus de l'évaluation finale du projet, menée auprès de 109 personnes (à savoir : 58 membres des institutions étatiques et 51 de la société civile) entre juillet et août 2022.

Les INCONTOURNABLES

en matière de lutte contre la traite des personnes

Au regard de l'expérience du Bureau après trois années de travail au Honduras et de son engagement précédent au Costa Rica (2015-2018), cinq points apparaissent comme incontournables pour combattre efficacement la traite des personnes :

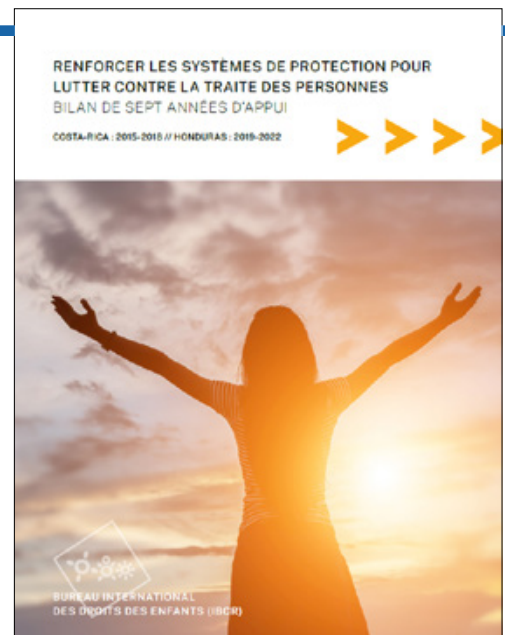
- Valoriser des acteurs moins conventionnels et moins visibles dans la lutte contre la traite des personnes
- Renforcer le positionnement des organes de coordination nationaux et régionaux
- Maintenir l'équilibre entre les approches utilisées, telles que l'approche répressive, l'attention aux victimes et l'autonomisation des acteurs non conventionnels
- Favoriser un développement de compétences pérenne plutôt que la sensibilisation et l'acquisition de connaissances
- Travailler de manière à restaurer la confiance entre les communautés et l'État, mais aussi entre les communautés elles-mêmes

Ces changements, ces incontournables pour lutter efficacement contre la traite des personnes ainsi que les apprentissages tirés de l'expérience du Bureau sont rassemblés dans un rapport offrant une vision globale des actions menées avec nos partenaires au Honduras et au Costa Rica.

Rapport disponible sur le site Internet du Bureau : www.ibcr.org



Projet au Honduras mis en œuvre avec le soutien du gouvernement du Canada, dans le cadre de son Programme d'aide au renforcement des capacités de lutte contre la criminalité (PARCLC).



2

AU QUÉBEC : UNE FORMATION EN LIGNE SUR LES DROITS DE L'ENFANT, DISPONIBLE POUR LES ORDRES PROFESSIONNELS

En 2017, le Bureau menait une étude auprès de jeunes ayant été en contact avec la justice au Québec (Canada). Plusieurs lacunes ont ainsi été identifiées quant à leur accompagnement, parmi lesquelles **l'absence de prise en considération de leur opinion, une conception erronée de leurs capacités et de leurs droits, ou encore un manque d'explications sur la procédure en cours**. Pour pallier ces lacunes, le Bureau travaille depuis 2020 afin de **développer une nouvelle formation en ligne sur les droits de l'enfant**, en collaboration avec les jeunes eux-mêmes, le Directeur des poursuites criminelles et pénales du Québec (DPCP), des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), la Fondation Marie-Vincent, l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes et le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Baptisée REPERE (acronyme de Rendre effective la participation de l'enfant pour renforcer son expérience), cette formation, mise en ligne cette année, permet désormais aux professionnelles et aux professionnels intervenant auprès des enfants victimes ou témoins d'infractions criminelles et en contact avec la justice au Québec de **renforcer leurs compétences pour assurer à ces enfants un accompagnement respectueux de leurs droits**.

Les faits marquants de 2022-2023 :

- Un groupe d'enfants a fait part de ses impressions sur le contenu et les outils audiovisuels développés pour la formation
 - Un cours pilote a été offert à 50 professionnelles et professionnels ciblés
 - La formation a été diffusée aux ordres professionnels du Québec dans quatre villes
-



La formation REPERE en bref

// LES MODULES

La formation comprend cinq modules présentant tous les aspects de la participation de l'enfant au cours de son accompagnement au sein du système de justice :

- Module 1 – Introduction à l'importance de la participation de l'enfant dans le processus judiciaire
- Module 2 – La participation de l'enfant et son intérêt supérieur
- Module 3 – Comment mieux adapter sa pratique à l'enfant
- Module 4 – Comment écouter et entendre l'enfant
- Module 5 – Comment tenir compte de l'enfant dans toute sa diversité

“ La section portant sur la diversité m'a rappelé la nécessité d'adapter mes interventions selon la diversité. J'ai pu repenser ma pratique et surtout mesurer l'importance d'utiliser des termes compréhensibles et adaptés à l'âge de l'enfant.

-Participant au cours pilote, avril 2022

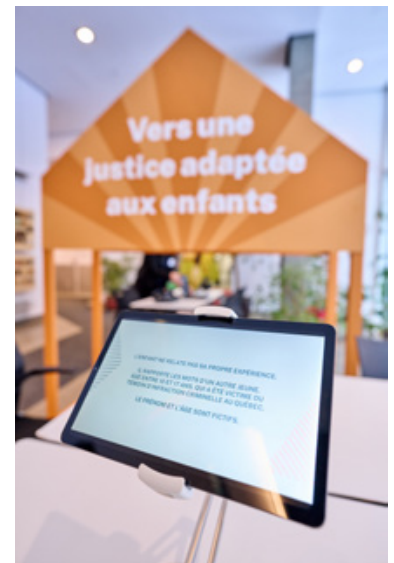
// LA MÉTHODE DE LA FORMATION EN LIGNE

La formation est :

- Rapide et complète, d'une durée de 4 heures seulement
- Destinée à l'ensemble des professionnelles et des professionnels amenés à interagir avec des enfants au sein du système de justice du Québec
- Basée sur les témoignages d'enfants ayant été en contact avec le système judiciaire du Québec
- Ancrée dans les pratiques quotidiennes du personnel des secteurs visés, et illustrée de nombreux exemples concrets
- Interactive et dynamique, à l'aide d'études de cas et d'outils audiovisuels variés
- Sanctionnée par une attestation de réussite



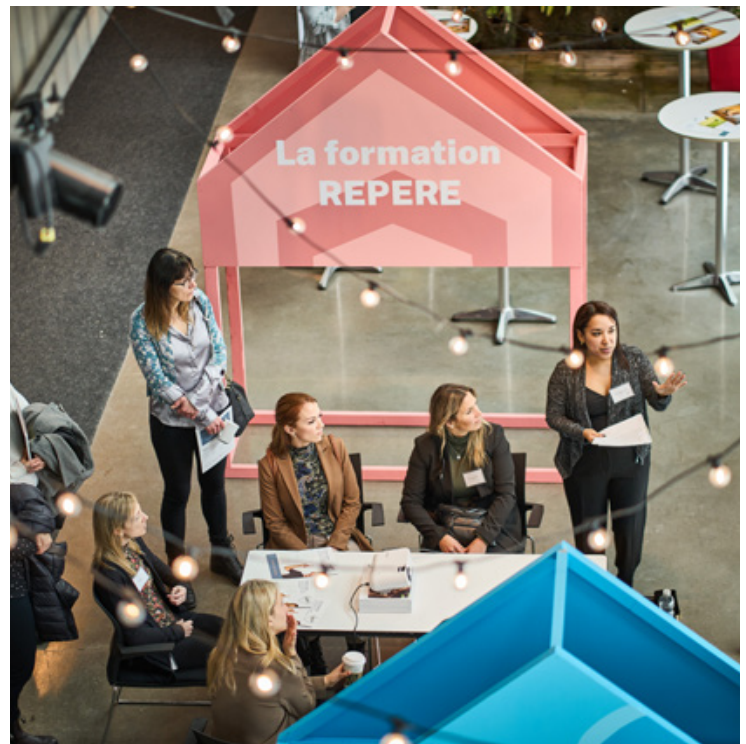
La formation REPERE est pour le moment disponible uniquement auprès des ordres professionnels du Québec. Elle est ainsi **proposée à plus de 3 000 professionnelles et professionnels de la province**, par l'ordre des criminologues, l'ordre des psychoéducateurs du Québec, l'ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes et le Barreau du Québec, qui l'ont déjà **intégrée à leur catalogue de formation**.



Événement de présentation de la formation REPERE aux professionnelles et professionnels du secteur de la justice et de la protection de l'enfant au Québec, Montréal, mars 2023.

“ Suite à ce cours pilote, je souhaiterais mettre en place certaines pratiques dans le cadre de mes fonctions. En tant que sergent-détective qui intervient fréquemment avec les enfants, je vois qu’il est important d’impliquer l’enfant dès le début et d’être transparent avec lui sur la suite du processus judiciaire afin de favoriser son implication volontaire.

-Participant au cours pilote, avril 2022



Projet REPERE mené avec l'appui financier du Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels (FAVAC), du ministère de la justice du gouvernement du Québec, du ministère de la justice du Canada et de la Fondation Chamandy.



La suite, au Québec et ailleurs dans le monde : le droit de l'enfant à une justice adaptée

Des enfants entrent quotidiennement en contact avec les systèmes de justice : lors de procédures de divorce, pour obtenir des documents légaux, **en tant que victimes, témoins ou accusés d'actes criminels, lors de processus migratoires**, etc. Ces situations constituent bien souvent une épreuve pour les enfants, car les lois, les procédures, les mécanismes, les pratiques professionnelles, soit tout ce qui constitue l'environnement de la justice, sont **encore trop souvent destinés à la réalité des adultes**. Notre système de justice, pensé par et pour les adultes, est **encore trop inadapté aux enfants**, à leurs besoins, à leur situation et surtout à leurs droits.

Le Bureau plaide partout pour l'adoption de **mesures spécifiques qui tiennent compte de la réalité ainsi que des besoins particuliers des enfants** et qui concrétisent les engagements internationaux et nationaux en faveur d'une justice adaptée aux enfants. Notre action vise à garantir aux enfants victimes, témoins, en conflit avec la loi ou en situation migratoire, et de façon globale à tout enfant en contact avec les systèmes de justice, **l'accès à une justice adaptée**, c'est-à-dire une justice

- 1) **centrée sur l'enfant**, qui lui soit bénéfique et qui soit respectueuse de son intérêt supérieur ;
- 2) **réparatrice**, qui évite la répression et vise la prévention, la réadaptation et la (ré)insertion sociale de l'enfant, notamment par un processus de responsabilisation ;
- 3) **composée de plusieurs systèmes complémentaires** : au système formel, incarné par les cours et tribunaux, se superposent parfois des modes de justice traditionnels, coutumiers ou autochtones qui intègrent des mécanismes pour juger, protéger, défendre et écouter les enfants.



(de g. à d.) Nicolas Robe, coordonnateur du projet REPERE, Annick Murphy, membre du conseil d'administration du Bureau, et André Albert MORIN, député de l'Assemblée nationale du Québec, lors de la présentation de la formation REPERE à Montréal, mars 2023.

3

LE BUREAU, ACTEUR MAJEUR DU VOLONTARIAT INTERNATIONAL

Après deux éditions virtuelles, la conférence IVCO, **événement majeur du secteur du volontariat international pour le développement** (ou coopération volontaire) a eu lieu à Saly, au Sénégal, du 16 au 19 octobre dernier. L'événement, coorganisé par les équipes du Bureau international des droits des enfants et celles de Carrefour international, en partenariat avec le Forum international du volontariat pour le développement (Forum) dont le Bureau est désormais membre, était placé sous le **thème d'« Une nouvelle ère pour le volontariat et le développement »**.



Cinq jours durant, 130 personnes, membres de 60 organisations du secteur, de délégations politiques et spécialistes du sujet ont pu débattre des leçons apprises ces dernières années, **identifier et analyser les défis et les opportunités de la coopération volontaire**, apprendre, partager des pratiques novatrices et créer des espaces de collaboration.



Atelier animé par Martin Causin, directeur général du Bureau international des droits des enfants.

La première journée de la conférence a permis de questionner les perspectives du volontariat pour le développement, d'**explorer le lien entre le volontariat et les Objectifs de développement durable des Nations Unies**, et enfin de discuter des normes et standards régissant le volontariat.

La deuxième journée a été consacrée à la réflexion et au partage d'expériences quant à ce que nous pouvons **améliorer, pour les années à venir, en lien avec le changement climatique, les inégalités dans la coopération volontaire, l'engagement du public dans le volontariat pour le développement et le rôle des institutions**.

Lors de la troisième et dernière journée, l'attention s'est concentrée sur les étapes ultérieures afin de **concrétiser les actions à mener et les engagements à prendre** suite aux deux premiers jours d'analyse et d'exploration. Une importance particulière a notamment été accordée aux structures financières et aux opportunités de diversification du financement du volontariat pour le développement par le biais d'un **atelier d'échange et de trois sessions sur le thème « unis autour d'objectifs communs »**, au cours desquels les priorités et les méthodologies de recherche communes au secteur ont été identifiées.

Moment fort de l'année pour le secteur de la coopération volontaire, IVCO 2022 a permis à l'ensemble des acteurs de **renouveler leur volonté de cohésion et de collaboration autour d'objectifs communs**, pour permettre au volontariat international de se positionner en tant qu'outil majeur du développement international.

Lire la Nouvelle du 3 novembre 2022 sur notre site internet : www.ibcr.org.

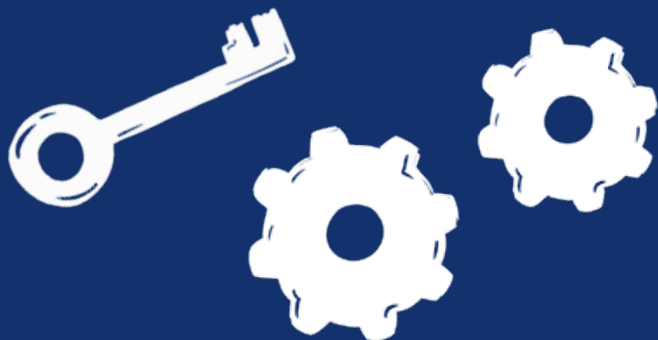
Atelier de travail et photo de groupe lors du forum IVCO 2022, Saly, Sénégal, octobre 2022.



4

DÉVELOPPEMENT D'UN NOUVEAU RÉFÉRENTIEL MONDIAL DE COMPÉTENCES-CLÉS EN PARTICIPATION DE L'ENFANT

Depuis près de 15 ans, le Bureau international des droits des enfants œuvre en faveur de la **professionnalisation des services destinés aux enfants dans le monde entier**, pour faire en sorte que chaque profession, chaque service, chaque département censé faire des droits de l'enfant une réalité au quotidien, puisse travailler efficacement afin d'y arriver. Cela se concrétise par une **approche par compétences**, marqueur fort de l'action du Bureau, basée sur des processus consultatifs mobilisant des centaines de spécialistes de tous les continents. Cet engagement s'illustre notamment par la définition de compétences-clés en matière de **protection de l'enfant pour les forces de défense et de sécurité** (2011), **les secteurs du travail social** (2017) **et de la justice** (2019) ainsi que pour le personnel œuvrant auprès des **enfants privés de liberté** (2020), et pour l'intégration de ces référentiels dans **les services et métiers de la protection de l'enfant** (2021).



Ces guides sont aujourd'hui disponibles gratuitement et librement, en français, en anglais et en espagnol, sur le site Internet du Bureau : www.ibcr.org/publications.



Couverture d'un des guides : les compétences-clés dans les secteurs du travail social.

Un nouveau référentiel lancé en 2023 !

La participation de l'enfant est l'une des priorités du Bureau. Notre plan stratégique 2021-2024, « S'élever à la hauteur des enfants », confirme cette volonté de placer au cœur de notre action **une approche qui reconnaisse la participation de l'enfant comme indispensable au respect de tous ses droits**, tout en identifiant les obstacles majeurs rencontrés par certains enfants dans la mise en œuvre de celle-ci.

Alors que le droit à la participation, prônant le respect de l'opinion de l'enfant et son intérêt supérieur, fait partie intégrante des droits de l'enfant mentionnés dans la Convention relative à ces droits (article 12), il reste encore trop peu ou mal respecté dans le monde entier.

Afin de progresser sur ce sujet et dans le cadre d'un **partenariat avec l'Université du Québec en Outaouais**, le Bureau a lancé cette année un nouveau processus collaboratif pour déterminer les **compétences-clés nécessaires pour permettre le plein exercice de la participation et de l'autonomisation des enfants** âgés de 13 à 18 ans dans leur communauté.

Du 28 février au 2 mars 2023, le Bureau organisait ainsi un **atelier de travail à Tunis, en Tunisie**. Première étape d'un processus qui s'étendra sur

plusieurs années, cet atelier a rassemblé 37 personnes venues du Canada et de sept pays d'Afrique (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Madagascar, Maroc, Tunisie, Sénégal et Togo), ainsi que des volontaires du programme de coopération volontaire du Bureau. Les discussions ont porté principalement sur **l'importance de la non-discrimination et de la non-violence pour instaurer l'implication des enfants, des jeunes et de leurs familles dans les processus de décision**. La mise en place d'espaces sains et sécurisés est aussi un élément essentiel pour permettre d'une manière plus durable l'instauration de structures de participation (Conseils d'enfants, Comités des droits des enfants).

En se basant sur la méthodologie développée lors de l'atelier de Tunis, **les organisations partenaires du Bureau mèneront prochainement une consultation auprès des enfants** afin de recueillir des données permettant de mettre en évidence les compétences qu'ils jugent importantes. Les organisations seront appuyées à distance par l'Université du Québec en Outaouais et par le Bureau. Les données seront ensuite traitées par l'Université du Québec en Outaouais, et une série d'ateliers de présentation des premières analyses sera organisée en ligne. Le référentiel sera ensuite finalisé et diffusé, pour une utilisation au niveau international.



Photo de groupe, atelier de travail autour des compétences-clés liées à la participation de l'enfant, Tunis, Tunisie, février 2023.

LE BUREAU RENOUVELLE SON ENGAGEMENT EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Afin d'accompagner les efforts entrepris par l'État congolais pour renforcer la protection des enfants du pays, et fort de son expertise et de son expérience en République démocratique du Congo (RDC) depuis 2015 avec le projet « Batela Mwana », le Bureau a démarré en 2022 un projet de cinq ans et demi baptisé « Tonga Mpo Na Bolamu Ya Mwana » (« Construire pour le bien-être de l'enfant », en lingala).

// LA MOBILISATION DE SECTEURS PEU CONSIDÉRÉS

Ce projet vise à contribuer à bâtir un système de protection de l'enfant efficace et capable de faire face aux diverses difficultés rencontrées, afin d'assurer à tous les enfants du pays le respect de leurs droits et une vie libre de violence et d'exploitation. L'initiative vise notamment à valoriser et à renforcer les capacités et la coordination de trois secteurs habituellement peu considérés comme des acteurs de la protection de l'enfant, tels que :

- Le **secteur pénitentiaire**, afin de garantir les droits des enfants privés de liberté, depuis leur détention jusqu'à une réhabilitation sécuritaire et inclusive.
- L'**inspectorat du travail**, afin de favoriser l'identification de situations d'exploitation économique ou sexuelle, qui existent souvent de manière informelle et hors du regard des acteurs classiques de la protection de l'enfant.

- Le **secteur privé du voyage**, afin de mieux repérer, prévenir et contrer les violations des droits de l'enfant et particulièrement l'exploitation économique ou sexuelle entraînée par les mobilités nationale et internationale, très fortes en RDC.



Atelier de cadrage du projet, Kinshasa, République démocratique du Congo, août 2022.

// UN RENFORCEMENT BASÉ SUR TROIS NIVEAUX POUR UN CHANGEMENT DURABLE

1. Accroissement du rôle des enfants, en particulier des filles, et des associations de la société civile et de leur pouvoir d'agir pour leur propre protection
2. Développement de pratiques plus adaptées dans les secteurs visés
3. Renforcement de la coordination entre les acteurs de l'ensemble des secteurs visés

Par la mise en œuvre de ce projet, le Bureau et ses partenaires visent à contribuer à la création d'un environnement où tous les enfants peuvent revendiquer et exercer leurs droits, en bâtissant un système de protection efficace et solide.

“ C'est en multipliant les acteurs qui se sentent concernés par la protection de l'enfant que l'on peut mieux prévenir et mieux identifier les enfants victimes d'abus, de violences et d'exploitation, signaler plus efficacement les violences, agir de façon plus coordonnée, mais aussi dénoncer et enrayer l'impunité.

-Martin Causin, directeur général du Bureau international des droits des enfants

Les avancées principales de l'année 2022-2023 :

- 37 filles et 37 garçons consultés pour prendre en compte le point de vue des enfants

Organisation d'ateliers avec diverses organisations de la société civile pour lancer le processus de participation de l'enfant ; tenus dans les trois zones d'intervention du projet (Kinshasa, Matadi et Lubumbashi), ces **13 ateliers ont regroupé les acteurs de première ligne** et praticiens des secteurs concernés

- Réalisation d'une collecte de données auprès de 1029 personnes, dont 331 femmes et 135 enfants, parmi lesquels on a pu compter 61 filles, dans cinq provinces
- Rédaction, à partir de toutes ces données, d'une **Analyse comparative entre les sexes et intersectionnelles (ACS+)**

“ Grâce à cet atelier, j'ai compris que l'inspecteur du travail est un acteur important dans la protection et la promotion des droits de l'enfant. Il ne doit pas se limiter à entreprendre des actions auprès des employeurs qui violent la loi en lien avec le travail de l'enfant, mais doit aussi avoir un regard sur l'enfant et, le cas échéant, le référer vers les associations de protection de l'enfant.

-Personne ayant participé à l'atelier du secteur du travail à Kinshasa, octobre 2022





© AdobeStock / konradbak



Rayonnement et engagement du public

734 564 pages vues

sur notre site Internet au cours de 85 905 visites

4 967 nouveaux abonnements

à notre infolettre et à nos comptes sur les réseaux sociaux, pour un total de **22 468 personnes abonnées**

169 publications sur nos réseaux sociaux

qui ont été vues **414 582** fois et qui ont suscité 19 325 réactions

9 événements

virtuels ou réalisés en présentiel organisés ou coorganisés par le Bureau, avec la participation de plus de 595 personnes

9 mentions du Bureau

et de ses projets dans les médias de ses pays d'intervention



AUTRES CHANGEMENTS
SURVENUS EN 2022-
2023 EN FAVEUR DES
DROITS DE L'ENFANT
GRÂCE À NOS ACTIONS



LES PAYS D'ACTION DU BUREAU





CANADA

Projet

Formation pré-départ en droits de l'enfant des forces de l'ordre canadiennes engagées en mission de maintien de la paix

Partenaires

Gendarmerie royale du Canada

Période

en continu

DES FORCES DE L'ORDRE CANADIENNES FORMÉES AUX DROITS DE L'ENFANT

Chaque année, plusieurs dizaines de membres de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) sont déployés dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies afin d'aider les pays touchés par les conflits à créer les conditions d'un retour à la paix. Ils rejoignent ainsi les dizaines de milliers de Casques bleus déployés dans des pays instables pour protéger la population, dont les enfants.

Depuis 2011, le Bureau contribue à la formation pré-départ de ces professionnelles et professionnels, avec un cours dédié à la protection de l'enfant en situation de conflit, comprenant des outils et guides pratiques pour accompagner leur déploiement. Ces divers éléments leur permettent de savoir comment réagir face à une situation impliquant des enfants, et comment respecter leurs droits en toute circonstance.

Six sessions de formation ont été dispensées cette année, soit plus de 60 heures de cours. Au total, 36 personnes ont été formées, qui seront déployées au sein de la Cour pénale internationale, à l'International Anti-Corruption Coordination Centre, en Cisjordanie, au Mali, en République démocratique du Congo, au Kosovo et en Haïti.



Gendarmerie royale du Canada Royal Canadian Mounted Police

ROYAUME DU MAROC

Projet

Formation en protection de l'enfant au profit des acteurs intervenant dans la mise en place des dispositifs territoriaux de protection de l'enfant

Partenaires

Royaume du Maroc —
ministère de la Solidarité, du
Développement social, de
l'Égalité et de la Famille

Période

2021-2023

Avec l'appui financier de



LE DISPOSITIF TERRITORIAL DE PROTECTION DE L'ENFANT RENFORCÉ AU MAROC

Le Bureau a été mandaté par l'UNICEF pour fournir un appui technique au ministère de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de la Famille du Royaume du Maroc, afin d'élaborer et de déployer un programme de formation en protection de l'enfant.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique publique intégrée de la protection de l'enfance 2015-2025 du Maroc (PPIPEM), comprenant notamment un axe stratégique de mise en place de Dispositifs territoriaux intégrés de protection de l'enfance (DTIPE).

Il vise à rendre la PPIPEM effective et plus efficace sur l'ensemble du territoire, en responsabilisant davantage les régions, les provinces et les communes, notamment pour contribuer à une meilleure accessibilité des services de protection des enfants, et améliorer la réponse locale, multisectorielle et surtout coordonnée aux différentes situations rencontrées par les enfants.

Les OBJECTIFS :

- Le dispositif comporte une **mallette pédagogique** pour une approche « droits de l'enfant »
- Le dispositif assure le **renforcement des capacités des acteurs actuels**
- Le dispositif **prévient les cas de violences** faites aux enfants et accompagne les enfants victimes et les enfants en mouvement

Après les premiers mois de mise en œuvre du projet, qui ont permis une analyse de la formation existante et de la politique territoriale de protection de l'enfant afin d'identifier les besoins complémentaires en formation, l'année 2022-2023 a permis de finaliser le projet et d'atteindre les résultats suivants :

// Les résultats de l'année 2022-2023 //

Une trousse de formation en droits de l'enfant, composée des six modules suivants, a été créée : connaissance et développement de l'enfant ; prévention des situations de vulnérabilité touchant les enfants ; communication avec l'enfant ; gestion de cas ; approche multisectorielle de la protection de l'enfant ; prise en charge des situations des enfants en mouvement.

Une formation de formatrices et de formateurs, organisée en octobre 2022 à Rabat, a permis de **certifier 23 personnes**.

Trois ateliers de formation conçus à partir de la trousse ont été tenus en mars 2023, dans les villes de Tanger, Oujda et Agadir, au profit des acteurs intervenant dans la mise en place du DTIPE.

Un total de 90 acteurs travaillant à la mise en œuvre des DTIPE **ont participé aux trois ateliers de formation** et ont partagé leurs expériences sur les pratiques adaptées en matière d'accompagnement des enfants.



Atelier de formation,
Oujda, Maroc,
mars 2023.

CANADA

(province du Québec)

Projet

Parole aux jeunes !

Partenaires

Motivation-Jeunesse ; Collège Notre-Dame ; École secondaire Externat Sacré-Cœur ; École secondaire des Patriotes ; Maison des jeunes MAGI ainsi que les adolescentes et adolescents du projet



Période

2021-2023

Avec l'appui financier de la Ville de Montréal et du ministère de la justice du gouvernement du Québec. Fier partenaire de la Politique de l'enfant de la Ville de Montréal.



ÉCOUTONS LA PAROLE DES JEUNES !

Tout part d'un constat en 2021 : la hausse significative au Québec des signalements et des cas d'exploitation sexuelle et de sextorsion en ligne, exacerbée par la pandémie et l'avènement de l'ère du tout à l'écran. Une approche phare du Bureau étant de reconnaître que le renforcement des systèmes de protection et de justice ne peut se faire sans la participation significative des enfants à ces processus, le Bureau a alors décidé d'impulser le projet « Parole aux jeunes ».

“ Le problème, c'est qu'on nous décrédibilise à cause de notre âge. Pourtant, les adolescentes et les adolescents ont une forte influence les uns sur les autres. Nous sommes les mieux placés pour entraîner un changement positif.

-Un adolescent du projet PAJ

Depuis 2021, le Bureau et ses cinq partenaires appuient une soixantaine de jeunes de la région métropolitaine de Montréal, âgés de 14 à 17 ans, en leur permettant d'échanger et de se mobiliser pour s'interroger, se former et s'outiller, afin de démontrer l'importance d'écouter la parole des jeunes et de prendre en compte leurs perspectives dans les décisions qui les concernent.

Ce projet vise à renforcer le pouvoir d'agir des jeunes, mobilisés au sein d'un espace significatif et sécuritaire de participation et de renforcement de compétences, leur permettant d'acquérir la confiance et les outils pour

affiner leur pensée critique, exprimer leur opinion et ensuite dialoguer avec les adultes, éléments indispensables à la réalisation de tous les droits de l'enfant.

L'évolution des approches et des perceptions des adultes est un élément fondamental pour générer des changements en matière de prise en considération de la parole des enfants. C'est la raison pour laquelle le projet a aussi compté sur l'accompagnement d'un comité avisé composé de députées et de députés, de représentantes et de représentants des ministères de la Sécurité publique et de l'Éducation, du Secrétariat à la condition féminine, du Service de police de la Ville de Montréal et de représentantes et de représentants de plusieurs organisations œuvrant pour la prévention et la lutte contre l'exploitation sexuelle. Leur participation a permis de consolider le projet à partir des expériences passées et des leçons apprises dans le domaine, mais aussi de les impliquer en tant que personnes ayant le pouvoir d'écouter les jeunes et d'accroître leur participation.

“ L'action du Bureau vise à garantir aux adolescentes et aux adolescents la mise en place d'espaces de participation significatifs et sécuritaires leur permettant d'exprimer leur opinion et d'être écoutés pour tous les enjeux qui les concernent. Cette participation repose sur la vision selon laquelle les enfants sont des agents de changement appelés à jouer un rôle actif dans leur existence, à exprimer leur point de vue et à influencer les décisions qui les concernent.

- Julie Dénomée, directrice des programmes et de l'apprentissage

Deux adolescentes participant au projet « Parole aux jeunes », lors du Lac-à-l'épaule, Québec, juin 2022.



Présentation des résultats de la collecte de données menées durant l'été 2022 par les jeunes du projet « Parole aux jeunes », lors d'un 5@7 à la maison du développement durable, Montréal, novembre 2022.

“ Avant le projet, je me sentais vraiment détachée des enjeux de la société qui me concernaient, mais maintenant qu'on a pris en considération mon opinion et mes recommandations sur un sujet qui me touche, je me sens beaucoup plus impliquée dans la société. J'ai maintenant envie de m'impliquer et de revendiquer certains droits. Je sens que je fais un peu plus partie de la société.

-Une adolescente du projet PAJ



Après les phases 1 et 2 du projet qui ont permis de mobiliser les groupes d'adolescentes et d'adolescents, de définir les rôles et responsabilités de chacun et d'établir la méthodologie participative, cette année a été consacrée à la phase 3 consistant à former les jeunes aux méthodologies de collecte de données, à identifier collectivement des sujets à approfondir à partir d'une collecte de données et à permettre aux jeunes de réaliser la collecte de données auprès de leurs pairs.

// Les résultats de l'année 2022-2023 - Trois faits marquants //

PRINTEMPS 2022 : UN « LAC-À-L'ÉPAULE »

En juin 2022, dix-huit adolescentes et adolescents du projet se sont réunis lors d'un « lac-à-l'épaule », afin de revenir sur la première année du projet et de lancer la collecte de données. Pendant deux jours, des jeunes issus de trois groupes impliqués dans le projet se sont rencontrés pour la première fois et ont discuté ensemble d'enjeux qui étaient jusqu'alors abordés séparément. Cette rencontre leur a ainsi permis de partager des expériences, de tisser des liens, d'exprimer leur point de vue concernant différents outils de prévention et de faire des rapprochements avec leur réalité.



*Ateliers de travail
et d'échanges lors du
Lac-à-l'épaule,
Québec, juin 2022.*

ÉTÉ 2022

Les participantes et les participants au projet ont mené des entretiens et diffusé des questionnaires auprès d'autres jeunes de leur âge pour connaître leur point de vue sur des thématiques ciblées, comme l'influence des réseaux sociaux sur les jeunes, les relations interpersonnelles (incluant les relations de couple, d'amitié, de pouvoir, de confiance, etc.) et le consentement sexuel.



PRINTEMPS 2023

Un dépliant a été conçu afin de donner des clés aux parents, et plus largement aux adultes, pour aborder des thématiques parfois difficiles avec les adolescentes et les adolescents. Plutôt que de percevoir ces derniers comme devant seulement être protégés, les adultes doivent changer de vision, afin de considérer les enfants comme des êtres capables d'agir pour leur propre protection et ayant le droit de donner leur opinion sur les sujets qui les concernent, incluant les enjeux de société, comme l'exploitation sexuelle en ligne des enfants. Le dépliant présente des clés pour reconnaître et prévenir l'exploitation sexuelle et propose conseils, outils et ressources afin d'ouvrir un dialogue sain et sans jugement avec les jeunes sur des situations potentiellement dangereuses. Ce dépliant pourra également servir de base pour les intervenantes et les intervenants en milieu scolaire ou communautaire afin de mener une réflexion au sujet des problèmes auxquels ils sont confrontés au quotidien.

ABORDER L'EXPLOITATION SEXUELLE
EN LIGNE AVEC MON ADO

Quelques conseils



Le projet se terminera fin 2023, avec les phases de formulation et la diffusion par les jeunes de recommandations destinées aux décideuses et aux décideurs politiques ainsi qu'aux acteurs concernés par la mise en œuvre des droits des enfants de la province du Québec. Ces recommandations seront le point de départ d'une réflexion plus profonde sur le rôle des jeunes dans les processus qui les concernent, et la nécessité de les impliquer davantage.

Présentation des résultats de la collecte de données menées durant l'été 2022 par les jeunes du projet « Parole aux jeunes », lors d'un 5@7 à la maison du développement durable, Montréal, novembre 2022.

**MADAGASCAR,
BURKINA FASO,
SÉNÉGAL, TOGO,
CÔTE D'IVOIRE, MAROC,
TUNISIE, PÉROU,
COLOMBIE, HONDURAS
ET COSTA RICA**

Projet

Programme de renforcement
intégral des droits de l'enfant

Partenaires

34 partenaires dans 11 pays

Période

2020-2028



PROGRAMME DE COOPÉRATION VOLONTAIRE | 2020-2028

LE PROGRAMME

Le Programme de renforcement intégral des droits de l'enfant du Bureau – avait atteint sa troisième année de mise en œuvre. Ce projet, développé dans onze pays, s'inscrit dans le cadre du Programme de coopération volontaire du Canada. En vue d'atteindre son résultat ultime d'amélioration du bien-être social des personnes et des enfants les plus vulnérables, en particulier des femmes et des filles, il vise à :

- **Améliorer le respect des droits de l'enfant, l'égalité entre les genres et l'inclusion des groupes vulnérables** au niveau national en renforçant la capacité d'action des organisations partenaires, en particulier dans la mise en œuvre d'initiatives novatrices.
- **Favoriser la mobilisation des Canadiennes et des Canadiens** dans les enjeux mondiaux, le développement international et les droits de l'enfant, pour générer des changements au Canada et dans d'autres pays.

COMMENT ?

- **En mettant en oeuvre plus de 250 mandats de coopération, avec des volontaires qualifiés** dont le partage d'expertise et d'expérience permettra de renforcer la capacité des partenaires à promouvoir et à faire respecter les droits de l'enfant.

À partir de diagnostics de renforcement co-construits avec nos partenaires, le programme permet de mettre à leur disposition pendant plusieurs mois des volontaires spécialistes dans leur domaine, qu'il s'agisse de gestion de projets, de



communication, de droit, de suivi, évaluation et apprentissage ou encore d'égalité entre les genres, pour une mise en œuvre plus performante de leurs initiatives.

- **En favorisant le partage de pratiques, de compétences et de connaissances** entre acteurs intervenant à différents niveaux de la protection de l'enfant dans un même pays.
- **En favorisant l'innovation en matière de droits de l'enfant et d'égalité entre les genres** avec la création d'un Laboratoire social, espace collaboratif permettant l'échange entre tous les partenaires du programme et la mise en pratique d'idées novatrices.
- **En sensibilisant et en informant les Canadiennes et les Canadiens** au sujet des enjeux actuels relatifs aux droits de l'enfant et du rôle qu'ils peuvent jouer par le truchement d'événements et de campagnes dédiées.

// Cette année 2022-2023 //

30 mandats de coopération volontaire ont contribué au renforcement des compétences organisationnelles et professionnelles des organisations partenaires : 6 mandats courts (environ 14 jours), 21 mandats longs (entre 6 et 12 mois) et 3 mandats de responsables régionales (12 mois)

93 formations dispensées à nos partenaires par les personnes coopérantes volontaires

226 personnes formées parmi le personnel des organisations partenaires

36 formations suivies par nos partenaires et reproduites auprès d'autres acteurs du système de protection de l'enfant

83 outils pédagogiques conçus : 50 dédiés à la sensibilisation et à l'information du public canadien sur les droits de l'enfant et 33 dédiés à l'engagement du public canadien dans le développement international

9 événements organisés ou coorganisés au Canada en faveur de l'engagement du public canadien, dont la Journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre 2022, plusieurs brunchs ainsi que des webinaires

595 personnes ayant participé aux événements d'engagement et de mobilisation du public

56 000 Canadiennes et Canadiens sensibilisés aux enjeux liés au développement international au moyen d'événements ainsi que de campagnes en ligne et dans la presse écrite

// Appui des volontaires en 2022-2023 //

Au cours de cette année, les personnes coopérantes ont continué à soutenir nos partenaires par l'amélioration des pratiques organisationnelles et la mise en place de nouveaux outils. Voici une liste non exhaustive des contributions de nos volontaires auprès de nos partenaires.

LA POURSUITE DE LA MISE EN PLACE DU LABORATOIRE SOCIAL POUR FAVORISER L'ÉCHANGE ET L'INNOVATION

Cette année a permis de soutenir les premières activités du Laboratoire social, favorisant l'identification des changements visés et des pratiques prometteuses. Espace d'échanges visant à favoriser la collaboration entre les organisations partenaires du programme, le Laboratoire a pour objectif de créer une communauté de partage d'expériences, de bonnes pratiques et d'apprentissage. Mettant en relation les différents acteurs des systèmes de protection de l'enfant

et de justice, il vise à générer une mobilisation autour d'intérêts communs afin de favoriser des initiatives pilotes pour un meilleur respect des droits de l'enfant, et des pratiques prometteuses basées sur une analyse du contexte, testées et évaluées. Bien que la méthodologie soit la même dans tous les pays prenant part au programme, chaque groupe national a avancé cette année à son propre rythme, en identifiant les objectifs de changement qu'il souhaite atteindre.

MADAGASCAR – COMMISSION NATIONALE INDÉPENDANTE POUR LES DROITS DE L'HOMME (CNIDH)

Les membres ont acquis des compétences en matière de planification stratégique et d'élaboration de plans d'action en lien avec les droits de l'enfant. Un plan d'action sur la lutte contre le travail des enfants a été développé et sera appliqué lors des trois prochaines années.

“ Grâce au travail réalisé, nous avons constaté plusieurs défis auxquels sont confrontés les enfants migrants accompagnés ou non. Généralement, les enfants migrants sont des victimes potentielles de traite ou de trafic de personnes.

-Justa, directrice exécutive de l'Association Afrique intelligence (AAI), Sfax



Photo de groupe lors d'un événement conjoint entre la Plateforme de la Société Civile pour l'Enfance (PFSCÉ) et la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH), Madagascar, mai 2022.

TUNISIE – TUNISIAN FORUM FOR YOUTH EMPOWERMENT (TFYE)

Des outils de suivi et des bases de données ont été créés afin de recueillir des données sur tous les projets de l'organisation, offrant une vue d'ensemble de leur progression et de leurs contributions aux orientations stratégiques globales.

BURKINA FASO – ASSOCIATION DES FEMMES JURISTES DU BURKINA FASO (AFJBF)

Une stratégie de suivi-évaluation a été élaborée et des outils informatiques appropriés ont été mis en place, ce qui a accru l'efficacité de la gestion des dossiers des cliniques juridiques, permettant d'accompagner davantage de victimes.

COLOMBIE – COALITION CONTRE L'IMPLICATION DES ENFANTS ET DES JEUNES DANS LE CONFLIT ARMÉ EN COLOMBIE (COALICO)

Sa politique de protection de l'enfant a été transformée en politique de sauvegarde. Cette adaptation prend en compte tous les facteurs de risques internes et externes dans le cadre des activités des membres de la COALICO, ainsi que les procédures à suivre dans le cadre d'un incident de sauvegarde lié à un enfant.

SÉNÉGAL – ONG EDEN

Un appui en communication a permis la redynamisation de ses plateformes numériques.

TOGO – PARTENAIRES MULTIPLES

Un atelier national de concertation des acteurs de la protection de l'enfant et de la justice juvénile a été organisé. Par des échanges constructifs, les acteurs de la justice au Togo ont pu décider de la création d'un cadre de concertation et de réflexion pour améliorer le système togolais de protection de l'enfant.

Photo de groupe, symposium national de concertation des acteurs de la protection de l'enfant et de la justice juvénile, Lomé, juillet 2022.



HONDURAS ET COLOMBIE – COLLABORATION RÉGIONALE

Une collaboration a été initiée entre la COALICO (Colombie) et la CICESCT (Honduras) afin d'échanger des informations et des bonnes pratiques et afin de permettre de coordonner et de faciliter les interventions auprès des enfants ainsi que des adolescentes et des adolescents victimes de traite des personnes.

COSTA RICA – FUNDACIÓN PANIAMOR

Un protocole de gestion des communications a été créé et implémenté, permettant d'augmenter l'impact de leurs messages auprès du public au niveau national et international.

“ La création de nouveaux partenariats à l'échelle locale et internationale avec des associations qui interviennent en faveur des droits de l'enfant a permis de faire partie d'un espace d'échange de bonnes pratiques et de leçons apprises entre les différents intervenants dans la question de l'enfance à l'échelle locale et internationale.

-Imed Zouaoui, président de Tunisian Forum for Youth Empowerment (TFYE), Tunisie

TUNISIE - POINT SUR UN ÉLÉMENT MARQUANT DE L'ANNÉE 2022-2023 : UNE FORMATION POUR MIEUX RESPECTER LES DROITS DES ENFANTS EN SITUATION DE MIGRATION EN TUNISIE.

En l'espace de quelques années seulement, la Tunisie, qui était un pays de départ, est devenue un pays de transit des enfants en situation de migration, et même un pays de destination. L'adaptation à un nombre soudainement élevé d'enfants étrangers, dont plusieurs ne parlent ni l'arabe ni le français, est difficile, faute d'interprètes linguistiques et culturels, et faute

d'une tradition d'accueil de ces enfants. Malgré des efforts importants entrepris dans chacun des gouvernorats, l'infrastructure tunisienne de protection de l'enfance est déjà très sous-financée et sous-équipée. Les délégations à la protection de l'enfance, ainsi que la société-

te civile du secteur, ne savent pas forcément comment réagir devant cette situation nouvelle, et aimeraient comprendre comment elle pourrait évoluer.

Afin de permettre aux délégués à la protection de l'enfance (DPE) et à la société civile d'être mieux informés et outillés pour relever les défis liés à l'accueil et à l'accompagnement des enfants non accompagnés et d'échanger sur les bonnes pratiques, le programme de coopération volontaire du Bureau a permis de mandater François Crépeau, professeur titulaire à l'Université McGill, ancien rapporteur spécial des Nations Unies pour les droits de l'homme, afin d'organiser trois ateliers de formation sur le sujet.



Atelier de formation sur les droits de l'enfant en situation de migration en Tunisie, Tunis, mai 2022.
© Photo Ambassade du Canada en Tunisie

Pour consulter les offres de volontariat international :
www.ibcr.org.



De gauche à droite :
M. Patrice Cousineau,
ambassadeur du Canada
en Tunisie. M. François Crépeau,
volontaire PCV
mandaté pour dispenser une formation sur les droits
de l'enfant en situation de migration en Tunisie.

“ [...] Le problème principal que connaît l'enfant en situation de migration en Tunisie actuellement est l'accès à l'éducation. Les difficultés que rencontrent les parents migrants pour intégrer leurs enfants dans des établissements d'éducation préscolaire ou scolaire sont d'une importance capitale. Faciliter l'accès à l'éducation d'un enfant migrant va au-delà du respect de la loi tunisienne, à savoir le Code de la protection de l'enfance, ou même des conventions internationales que la Tunisie a ratifiées. C'est plutôt un travail de fond pour créer une société interculturelle où tout le monde a de la place.

-Hichem Guesmi, président de
l'Association pour le développement
du leadership en Afrique (ALDA)

// Chiffres-clés de 2022-2023 //

68 % des partenaires déclarent et démontrent des initiatives de développement créées ou améliorées grâce au soutien des personnes coopérantes (+41 % par rapport à 2021-2022)

81 % des membres des organisations partenaires déclarent une amélioration de leurs pratiques organisationnelles (+7 % par rapport à 2021-2022)

86 % des membres des organisations partenaires déclarent avoir amélioré leurs connaissances, compétences ou habiletés en lien avec les droits de l'enfant, le genre et l'inclusion grâce au soutien des personnes coopérantes (+13 % par rapport à 2021-2022)

84 % des membres des organisations partenaires déclarent que leurs capacités à mettre en œuvre les droits de l'enfant en utilisant une approche systémique et sensible au genre se sont améliorées (+25 % par rapport à 2021-2022)

SÉNÉGAL



Projet

Autonomisation des filles et des acteurs de première ligne contre les violences sexuelles et sexistes

Lieux d'intervention

Dakar, Saint-Louis, Fatick

Partenaires

- Ministère de la Famille, de la Femme, du Genre et de la Protection de l'Enfant (ministère de tutelle du projet)
- Ministère de la Santé et de l'Action sociale
- Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique
- Ministère de la Justice
- Ministère des Forces armées
- Association EDEN (Éducation et développement de l'enfant)
- AJS (Association des juristes sénégalaises)
- 2APV (Association d'aide aux personnes vulnérables)
- FEE (Femmes, enfance et environnement)

Période

2020-2025

Avec l'appui financier de



XALÉ SAMA YITÉ :

L'ENFANT, NOTRE PRIORITÉ | 2020-2025

LE PROJET

Il s'agit d'un partenariat entre l'État sénégalais, la société civile, le Bureau international des droits des enfants et les enfants du Sénégal, afin d'accompagner les efforts entrepris par l'État sénégalais pour réduire les violences exercées à l'encontre des enfants au Sénégal, en particulier les violences sexuelles et sexistes.

Le Bureau agit en ciblant :

- **La professionnalisation de secteurs-clés de la protection de l'enfant** : les forces de sécurité (police et gendarmerie), la magistrature, le secteur pénitentiaire et le secteur social,
- **Le renforcement du rôle et de l'autonomie des enfants** dans la lutte contre les violences ainsi que la défense et la promotion de leurs droits et de ceux de leurs pairs.

COMMENT ?

Par la mise en œuvre du projet d'autonomisation des filles et des acteurs de première ligne contre les violences sexuelles et sexistes, le Bureau et ses partenaires visent les résultats suivants :

- **Un accès**, pour les enfants victimes, témoins, suspectés ou reconnus coupables de violences sexuelles et sexistes, **à des services sociaux, de sécurité, de justice et de privation de**

liberté plus respectueux des principes de leur protection et de leur participation active, dans le but de réduire les préjudices causés par ces violences sur leur vie.

- L'équipement des forces de police et de gendarmerie et des personnels de la justice, du travail social et du secteur carcéral, à l'aide d'outils adaptés et d'un **renforcement de leurs compétences** pour protéger les enfants en tenant compte des conditions dans lesquelles ils se trouvent et de leurs sexospécificités.
- **Une qualité accrue des interactions** entre les enfants et les professionnelles et professionnels des secteurs visés grâce à la mise en place de mécanismes locaux de coordination, d'orientation et de prise en charge.
- **Une plus grande autonomie des enfants** dans la prévention et l'action grâce à l'amélioration de leurs connaissances et de leurs compétences pour promouvoir et défendre leurs droits.

Ces changements contribueront ainsi à l'instauration d'un environnement où tous les enfants seront en mesure de revendiquer et d'exercer leurs droits les plus fondamentaux, garantissant –en particulier aux filles– la jouissance de leurs droits sans être exposés aux violences sexuelles et sexistes.

Le projet en étant à sa troisième année de mise en œuvre, des progrès ont pu être observés dans les pratiques des intervenantes et des intervenants du système de protection de l'enfant, qui sont davantage en mesure de contribuer à la réduction des violences sexuelles et sexistes à l'encontre des enfants.

// Les avancées en 2022-2023 en matière de droits de l'enfant //

L'état des lieux du système de protection de l'enfant au Sénégal produit par le projet a été adapté pour les enfants, sous la forme d'une bande dessinée, afin de les aider à se familiariser avec le contexte lié à leurs droits et les recours possibles en cas de violence.

Couverture de l'état des lieux du projet adapté pour les enfants, sous forme de bande dessinée. © Bureau international des droits des enfants



Deux procédures ont été développées, validées et diffusées : le

Mode opératoire portant sur l'accompagnement, par les magistrates et les magistrats ainsi que les éducatrices et les éducateurs spécialisés, des enfants victimes de violences sexuelles, avec le secteur de la justice, et l'autre : le Mode opératoire relatif à l'accueil des enfants victimes de violences sexuelles et sexistes, avec le secteur des forces de sécurité (police et gendarmerie). Ces outils ont permis de clarifier des trajectoires de services, une harmonisation des pratiques et une vision commune pour l'accueil et l'encadrement d'un enfant victime, tout en prenant en compte l'intérêt supérieur de l'enfant.

“ Dans un souci de respect pour la dignité de l'enfant, nous nous assurons d'avoir une audience à huis clos et nous veillons à ce que l'enfant soit protégé contre un ensemble de lourdeurs dans le processus d'accompagnement judiciaire [...]. Nous aidons le juge instructeur afin que ce dernier puisse poser les questions pertinentes et offrir les réponses escomptées ; nous aidons notamment les juges à adopter un vocabulaire adapté aux besoins spécifiques de l'enfant.

-Participant à la validation de la procédure justice

Rencontre du Groupe de travail du secteur de la justice, Dakar, mai 2022.



Une version de la procédure des forces de sécurité « Amie des enfants » a été développée, sous la forme d'une bande dessinée décrivant le parcours d'une jeune fille victime d'abus qui a l'intention de porter plainte après avoir suivi les conseils d'une amie membre d'une association de protection de l'enfant.



Page de couverture de la bande dessinée décrivant la procédure des forces de sécurité pour les enfants.
© Bureau international des droits des enfants



De nouvelles trouses de formation en droits de l'enfant ont été développées et validées, et sont intégrées dans les programmes des écoles de formation des secteurs étatiques du travail social et pénitentiaire.

Cours pilote pour la trousse de formation aux droits de l'enfant développée pour le secteur du travail social, Dakar, mars 2023.



Atelier de validation de la trousse de formation destinée aux forces de sécurité, Mbour, décembre 2022.

L'autonomisation des garçons et des filles a également été renforcée. Les capacités et les compétences de quatre organisations partenaires de la société civile ont été renforcées, par des ateliers de formation sur l'autoprotection face aux violences sexuelles et sexistes (juillet 2022), sur la communication, le plaidoyer et le leadership (février 2023), et sur la sauvegarde de l'enfant. Entre juillet et août 2022, ces organisations ont à leur tour dispensé les formations en matière d'autoprotection devant les violences auprès des enfants des comités d'autonomisation, leur transmettant ainsi les savoirs, savoir-être et savoir-faire liés à ces questions. Ainsi outillés, ils sont désormais capables de veiller à leur propre protection.



- › 2 photos à gauche : Formations des enfants membres des comités aviseurs à la collecte de données, Dakar (en haut) et Fatick (en bas), Juillet 2022.
- › Photo de droite : Remise des attestations de participation à la formation destinée aux membres des organisations de la société civile partenaires du projet, afin de les outiller pour animer des processus d'autonomisation auprès des enfants.

“ L'impact commence à se faire sentir, nous avons beaucoup évolué en matière de prise en charge de l'enfant en conflit avec la loi, victime et témoin [...].

-Commissaire Bintou Guissé,
Direction générale de la Police
nationale du Sénégal

// Chiffres-clés de 2022-2023 //

77 % des filles et des garçons ayant participé aux activités du projet rapportent avoir de bonnes compétences pour défendre leurs droits en collaboration avec d'autres acteurs, notamment auprès des différentes instances nationales.

564 professionnelles et professionnels des droits de l'enfant au Sénégal ont été associés directement au projet, dont 164 femmes, 249 hommes, 81 filles et 70 garçons.

UNE VISITE MARQUANTE

En février 2023, l'équipe du projet a eu le plaisir et l'honneur de recevoir à son bureau de Dakar la docteure Najat Maalla M'jid, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies chargée de la question de la violence contre les enfants, alors de passage au Sénégal.

En présence de l'équipe nationale du Bureau, de membres de l'une des organisations partenaires du projet au Sénégal (l'Association d'aide aux personnes vulnérables), et de représentantes et représentants de la société civile et du Comité départemental de protection de l'enfant de Saint-Louis, cette rencontre a permis d'aborder la question des violences faites aux enfants dans le pays et de formuler des pistes de solutions concrètes.

Les discussions ont porté, entre autres, sur la pertinence de réaliser une cartographie des écoles coraniques (daaras), parfois vectrices de violences à l'encontre des enfants (mendicité forcée, harcèlement sexuel, etc.), mais aussi sur les failles du système éducatif public et sur le renouvellement du Code national de l'enfant, qui permettrait d'avoir un cadre réglementaire pour mieux lutter contre ces violences, ou encore sur les actions nécessaires pour que les lois existantes soient mieux appliquées dans les pratiques professionnelles.

Visite de Najat Maalla M'jid, Représentante spéciale du secrétaire général des Nations Unies chargée de la question de la violence contre les enfants, dans nos bureaux de Dakar, février 2023.



BURKINA FASO

Projet

Prévenir et lutter contre les violences sexuelles et sexistes à l'égard des enfants au Burkina Faso

Partenaires

- Ministère de la Solidarité, de l'Action humanitaire, de la Réconciliation nationale, du Genre et de la Famille (MSAHRNGF) : ministère de tutelle
- Ministère de la Justice et des Droits humains chargé des Relations avec les Institutions, garde des Sceaux (MJDHRI)
- Ministère de l'Administration territoriale, de la Défense et de la Sécurité (MATDS)
- Ministère de la Défense nationale et des Anciens Combattants (MDNAC)
- Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN)
- Association Keoogo
- Association d'appui et d'éveil Pugsada (ADEP)
- ANADJI
- Associations pour le développement communautaire et la promotion des droits de l'enfant (ACD/PDE)
- Tabital Lobal
- Association coalition des initiatives communautaires pour le développement (ACICD)
- Den Kanu

Période

2021-2026



BIIG YI NEERE : POUR LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT | 2021-2026

LE PROJET

Il s'agit d'un partenariat entre l'État burkinabè, le Bureau international des droits des enfants, les réseaux et les cellules communautaires, la société civile et les enfants du Burkina Faso afin de contribuer à l'amélioration du système de protection de l'enfant, par un renforcement des capacités et de la coordination des forces de défense et de sécurité, du travail social, de la santé, de l'éducation et de la justice.

NOS OBJECTIFS

- **Renforcer les compétences en matière de droits de l'enfant et de lutte contre les violences** des membres des forces de défense (forces armées et gendarmerie) et de sécurité (police, brigades régionales de protection de l'enfant), du personnel du secteur social, de la santé, de la justice (magistrates et magistrats, gardes de sécurité pénitentiaire) et des services éducatifs et scolaires.
- **Mettre en place des outils** pour prévenir et contrer efficacement les violences sexuelles et sexistes faites aux enfants, en particulier aux filles.

- **Autonomiser les enfants** et renforcer leur mobilisation en tant que sujets de droit ainsi que leur participation à leur propre protection.

Ces changements contribueront à l'instauration d'un environnement où tous les enfants seront en mesure de revendiquer et d'exercer leurs droits les plus fondamentaux, en particulier les filles.

Bien que le projet n'en soit qu'à sa deuxième année de mise en œuvre, on constate déjà un certain élan des partenaires, qui s'approprient le projet et son résultat ultime (réduire les violences sexistes et sexuelles chez les filles et les garçons au Burkina Faso). Cette année, plusieurs avancées majeures sont à noter.

// Les avancées en 2022-2023 en matière de droits de l'enfant //

Deux procédures sectorielles traitant de l'accompagnement des enfants victimes de violences ont été développées :

l'une pour le secteur militaire, intitulée Guide du militaire en opération pour un accompagnement adapté de l'enfant victime de violences, et l'autre pour le secteur de la justice, intitulée Guide pratique à l'usage des magistrates et des magistrats pour un accompagnement adapté des enfants victimes de violences.

Atelier de validation de la procédure sectorielle pour le secteur pénitentiaire, Koudougou, novembre 2022.



“ La formation est très importante pour nous. J'ai vécu des expériences avec des enfants dans le cadre professionnel et c'est maintenant que je me rends compte que j'aurais dû agir autrement pour respecter les droits de l'enfant. Si c'était à refaire, je ferais autrement.

-Personne ayant participé à la formation des agents relais du Mode opératoire destiné aux magistrates et aux magistrats

Une trousse de formation sur les droits de l'enfant, qui permettra de mieux outiller les magistrates et les magistrats en vue de l'accompagnement des enfants victimes de violences sexuelles, est en cours d'élaboration.



Atelier de développement de la trousse de formation sur les droits de l'enfant destinée au secteur de la justice, décembre 2022, Koudougou.

Un travail a été mené avec 212 membres des Réseaux de protection de l'enfant (RPE), aboutissant à **l'élaboration d'une trousse de formation sur la mise en œuvre de pratiques adaptées aux enfants**, notamment en cas de violences sexuelles et sexistes.

Remise des certificats de participation au cours pilote de la formation destinée aux réseaux de protection de l'enfant, garantissant l'aptitude des personnes participantes à faciliter la formation, Manga, janvier 2023.



Une courte procédure intitulée Guide de référencement des cas de violences sexuelles dans un contexte de crise a été réalisée. Destinée aux acteurs « de première ligne » (soit les membres des réseaux de protection de l'enfance issus de divers secteurs), cette procédure trace une trajectoire possible en cas de coupure de services, afin d'accueillir et d'orienter l'enfant victime de violences de la meilleure façon.

Le processus d'autonomisation des enfants a été lancé : sept organisations locales travailleront avec des enfants, sur une période de 4 ans, afin d'amener ces derniers à développer diverses compétences (analyse, autoprotection, mise en place de relations interpersonnelles saines, etc.). Les enfants seront ensuite à même de concevoir leurs propres initiatives de prévention des violences sexuelles et sexistes et de mobilisation pour leurs droits. Cette année, les premiers modules de formation ont été développés et les encadreurs des organisations locales ont pu être formés pour les répliquer.

“ **J'ai été vraiment satisfait du contenu et du style du Mode opératoire, car cela a apporté beaucoup de techniques sur le “comment faire” et de solutions, ce qui est fondamental, vu le contexte sécuritaire actuel du pays. Avec cette formation sur la façon de diffuser et d'utiliser ce Mode opératoire, je me sens beaucoup mieux outillé pour clarifier la trajectoire d'un enfant en danger.** ”

-Personne ayant participé à la formation des agents relais du Mode opératoire destiné aux militaires

// Chiffres-clés de 2022-2023 //

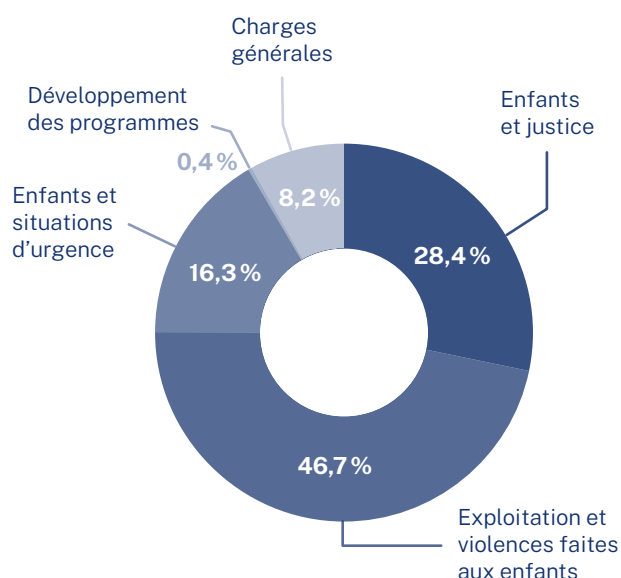
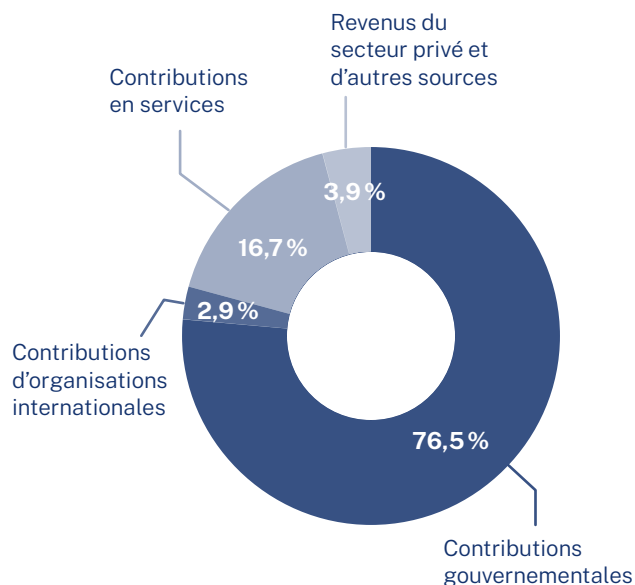
1 003 professionnelles et professionnels des droits de l'enfant au Burkina Faso ont été directement associés au projet, dont 293 femmes et 77 filles.

68 % des filles et des garçons ayant participé aux activités du projet rapportent avoir de bonnes compétences pour se protéger et identifier les situations à risque de violences sexuelles et sexistes.

États financiers

Les états financiers complets de l'organisme au 31/03/23 sont disponibles sur demande. L'audit a été réalisé par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

PRODUITS	2023	2022
Contributions gouvernementales	7 504 823 \$	4 846 739 \$
Contributions d'organisations internationales	284 366 \$	333 775 \$
Contributions en services	1 643 876 \$	1 767 398 \$
Revenus du secteur privé et d'autres sources	379 326 \$	261 060 \$
TOTAL	9 812 391 \$	7 163 972 \$
(Insuffisance) ou excédent des produits par rapport aux charges	(526 505 \$)	90 869 \$



CHARGES	2023	2022
Enfants et justice	2 755 690 \$	2 063 683 \$
Exploitation et violences faites aux enfants	4 538 373 \$	3 141 217 \$
Enfants et situations d'urgence	1 581 681 \$	1 347 802 \$
Développement des programmes	34 526 \$	100 370 \$
Charges générales	795 960 \$	448 740 \$
TOTAL	9 706 230 \$	7 101 812 \$

Partenaires

Le Bureau remercie chaleureusement ses partenaires gouvernementaux, ses bailleurs de fonds, les organisations de la société civile, les réseaux et les coalitions d'enfants, dont le soutien permet chaque année d'aller plus loin dans la promotion et la mise en œuvre des droits de l'enfant dans le monde entier.

NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Affaires mondiales Canada
Ministère de la Justice du gouvernement du Canada
Ministère de la Justice du gouvernement du Québec
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec
Ville de Montréal
Montréal International
Emploi-Québec
Département des opérations de paix des Nations Unies
Gendarmerie royale du Canada
Gouvernement du Burkina Faso et ses directions, écoles et services en lien avec les droits de l'enfant
Gouvernement du Honduras et ses directions, écoles et services en lien avec les droits de l'enfant
Gouvernement du Sénégal et ses directions, écoles et services en lien avec les droits de l'enfant

Gouvernement de la République démocratique du Congo et ses directions, écoles et services en lien avec les droits de l'enfant

Ministère de l'Intérieur de la Tunisie

Ministère de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de la Famille du Royaume du Maroc

NOS PARTENAIRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Burkina Faso

Association des femmes juristes du Burkina Faso (AFJ/BF)
Association Keogo
Association des enfants et jeunes travailleurs (AEJT)
Association d'appui et d'éveil Pug-sada (ADEP)
ANADJI
Associations pour le développement communautaire et la promotion des droits de l'enfant (ACD/PDE)
Association Tabital Lobal
Association coalition des initiatives communautaires pour le développement (ACICD)
Den Kanu

Canada

Association québécoise Plaidoyer-Victimes
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Collège Notre-Dame

École secondaire Externat Sacré-Cœur
École secondaire des Patriotes
Fondation Chamandy
Fondation Marie-Vincent
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels (FAVAC)
Maison des jeunes MAGI
Motivation-Jeunesse
Université du Québec en Outaouais (UQO)
... et une trentaine d'autres organismes de la société civile canadienne

Colombie

Coalition contre l'implication des enfants et des jeunes dans le conflit armé en Colombie (COALICO)
Fondation pour le développement intégral du genre et de la famille (GENFAMI)
Office de la pastorale de l'enfance et de la famille (OPAN)

Costa Rica

Fundación Paniamor

Côte d'Ivoire

Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI)
Conseil national des droits de l'homme (CNDH)
Forum des ONG et associations d'aide à l'enfance en difficulté

Honduras

Commission interinstitutionnelle contre l'exploitation sexuelle et la traite des personnes du Honduras (CICESCT)

Association LGBT Arcoiris

Unité pour le développement intégral de la femme et de la famille (UDIMUF)

Centre d'études féminines du Honduras (CEM-H)

Madagascar

Commission nationale indépendante des droits de l'homme (CNIDH)

Institut supérieur de travail social (ISTS)

Plateforme de la société civile pour l'enfance (PFSCE)

Maroc

Association Bayti

Association d'appui à l'unité de protection de l'enfance (UPE), Casablanca

Fondation Amane pour la protection de l'enfance

Pérou

Capital humain social et alternatif (CHS Alternativo)

Engagement dès l'enfance et l'adolescence (COMETA)

Sénégal

Association des juristes sénégalaises (AJS)

Association d'aide aux personnes vulnérables (2APV)

ONG Éducation et développement de l'enfant (EDEN)

ONG Enda jeunesse action

École nationale des travailleurs sociaux spécialisés (ENTSS)

Togo

Clinique d'expertise juridique et sociale (CEJUS)

Centre Kekeli

Association mondiale pour les orphelins (WAO-Afrique)

Tunisie

Association ADO +

Bureau du délégué général à la protection de l'enfance (DGPE)

Tunisian Forum for Youth Empowerment

Organisations internationales

Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire

Forum international du volontariat pour le développement (Forum)

Terre des hommes Lausanne

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

NOS DONATRICES ET NOS DONATEURS

Chaque année, vous êtes nombreuses et nombreux à nous accorder votre confiance en faisant un don, et grâce à vous, nous pouvons continuer à avancer sereinement pour protéger les droits de tous les enfants. Merci pour votre soutien sans faille !

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Comité central de partage – Les Œuvres Leroyer

Congrégation de Notre-Dame

Filles de la Croix

Fondation Émilie-Jauron

Fonds Marie-François

Missionnaires oblates de Saint-Boniface

Oblates franciscaines de Saint-Joseph

Petites Sœurs de la Sainte-Famille

Sisters of Charity of St. Louis

Sisters of Providence of St. Vincent de Paul

Sisters of St. Martha of Antigonish

Sœurs de la Présentation de Marie

Sœurs de l'Institut Jeanne d'Arc

Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil

Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire

Sœurs de Sainte-Anne

Sœurs de Sainte-Croix

Sœurs de Saint-François d'Assise

Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe

Ursulines

Nous remercions également toutes les personnes qui nous soutiennent tout en souhaitant préserver leur anonymat.



Notre équipe

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Théophane Nikyèma
Président

Emmanuelle Tremblay
Vice-présidente (jusqu'en
septembre 2022)

Annick Murphy
Administratrice (vice-
présidente depuis octobre
2022)

Jean-Claude Legrand
Secrétaire

Darrel Nadeau
Trésorier

Ghizlane Benjelloun
Administratrice

Roberta Cecchetti
Administratrice

Cisse Mariama Mohamed
Administratrice (jusqu'en
octobre 2022)

Luis Ernesto Pedernera Reyna
Administrateur

Alexia Tye
Administratrice

Ulla Kourany
Administratrice (depuis octobre
2022)

Le Bureau remercie vivement Emmanuelle Tremblay et Cisse Mariama Mohamed pour leur engagement au sein du conseil d'administration ces dernières années et leur souhaite le plus grand des succès dans leurs projets respectifs. Cela a été un grand privilège de pouvoir compter sur leur expertise pendant la durée de leur mandat, et leur contribution à la mission et au développement du Bureau reste en tout point remarquable.

1994-2024 : LE BUREAU INTERNATIONAL DES DROITS DES ENFANTS SE PRÉPARE À CÉLÉBRER SES 30 ANS !

Visitez notre site Web et nos réseaux sociaux : nous prévoyons une célébration des 30 ans du Bureau tout au long de l'année 2024, avec des contenus numériques spécifiques et un événement anniversaire en novembre 2024 à Montréal.

Suivez-nous dès aujourd'hui pour ne rien manquer !

COMITÉ DE DIRECTION

Martin Causin

Directeur général

Julie Dénomée

Directrice des programmes et de l'apprentissage (depuis le 1er janvier 2023)

Mélissa David

Directrice des finances

Morgane Faber

Directrice des ressources humaines, de l'administration et de la sécurité

Cathy Launay-Alcala

Directrice des opérations et du partenariat (jusqu'en février 2023)

Le Bureau remercie chaleureusement Cathy Launay-Alcala pour son implication au sein du Bureau pendant près de neuf ans, notamment pour ses contributions déterminantes en matière de développement stratégique, de communication externe et de mise en œuvre opérationnelle des projets. Nous lui souhaitons le meilleur pour ses nouveaux projets professionnels.

Le Bureau international des droits des enfants a également la chance et le privilège de pouvoir compter sur une équipe engagée, composée de personnes employées et stagiaires qui donnent de leur temps et de leurs compétences pour contribuer à faire des droits de l'enfant une réalité dans le monde.

Merci à toute l'équipe du Bureau pour sa précieuse collaboration lors de la production de ce rapport.



BUREAU
INTERNATIONAL
DES DROITS DES ENFANTS

INTERNATIONAL
BUREAU
FOR CHILDREN'S RIGHTS

OFICINA
INTERNACIONAL DE
LOS DERECHOS DEL NIÑO

المكتب الدولي لحقوق الطفل

SIÈGE SOCIAL

805, rue Villeray, Montréal,
(Québec) H2R 1J4 Canada

Tél. +1 514 932 7656

info@ibcr.org

BUREAUX PAYS

Burkina Faso - Ouagadougou

Zone du Bois, 03 BP 7041

Tél. + 226 25 36 34 59

Sénégal - Dakar

Villa Yoff Ranhard, Rue 478

Tél. + 221 33 868 82 60

République Démocratique du Congo

Gombe, Kinshasa

3642 Boulevard du 30 juin

Immeuble Future Tower Apt 604

TOUTE L'ACTUALITÉ SUR

WWW.IBCR.ORG

ET NOS RÉSEAUX SOCIAUX

